

BPJEPS ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

COLLIN Mélanie
Coordinatrice de la formation
BPJEPS AAN

04 68 61 84 70

BP.AAN@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



DATES CLÉS

DÉBUT DE LA PROCHAINE SESSION :

14/10/2024

FIN DE LA PROCHAINE SESSION :

26/09/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER
D'INSCRIPTION :

4/10/2024

Date d'actualisation des infos : janvier 2024

PRESENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Depuis sa création en 2003, USAP Formation a développé, une expertise dans la formation scolaire et professionnelle des sportifs de haut niveau, professionnels et à fort potentiel.

Spécialisée dans la formation aux métiers du sport (diplômes d'éducateurs sportifs) et à la pointe des actions liant le sport et l'insertion sociale, USAP Formation propose également, dans le cadre de son Ecole Privée USAP, des formations tertiaires (BTS et titres professionnels) dont les sections en apprentissage sont désormais ouvertes à tous.

OBJECTIFS DU DIPLOME

La formation BPJEPS activités aquatiques et de la natation vous prépare au métier de maître nageur sauveteur. L'obtention du diplôme vous permettra d'aspirer à des fonctions dans de nombreuses structures : centres de bien-être, clubs de vacances, associations et fédérations sportives, collectivités territoriales et ou de réaliser des prestations en tant que maître nageur sauveteur indépendant.

Le diplôme est délivré par le Ministère des sports (Code RNCP 36248).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Développement de l'enfant
- Développement et construction de projet
- Psychologie et motricité sur le handicap
- Hygiène de l'eau
- Règlement FINA
- Physiologie et bioméca du nageur
- Anatomie, aqua et fitness
- Psychopédagogie de l'enfant
- Activités aquatiques bien-être
- Construction du nageur

DURÉE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

La formation BPJEPS ANN se déroule en présentiel sur une durée totale de 12 mois dont 623 heures en formation et 900 heures en entreprise.

Elle se déroule à la Piscine Arlette Franco de Canet en Roussillon et dans les locaux d'USAP Formation à Perpignan.

Les cours ont lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

16 places sont disponibles chaque année.

PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION

- Certificat médical (issu du dossier d'inscription) de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,
- Etre titulaire du BNSSA et du PSE1 « préventions et secours en équipe de niveau 1 » ou équivalent à jour,
- Remplir l'attestation de bonne réussite d'un 400 nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum.

SELECTIONS

Selon le nombre de candidat, l'organisme de formation se réserve le droit de faire passer des tests de sélection qui peuvent prendre la forme suivante :

- Entretien oral portant sur le projet professionnel
- Epreuve technique : 100 mètres 4 nages en moins de 2 minutes 05.

COMPETENCES ACQUISES

Grâce à l'expertise de son équipe pédagogique, la formation transmet au stagiaire l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à l'encadrement en toute sécurité d'une activité aquatique et notamment :

UC1 : Encadrer un public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Aquatiques et de la Natation

UC4 : Encadrement d'une séance d'activité portant sur : la forme, la santé, le bien-être, la connaissance de l'hygiène et sécurité, les règlements des AAN et démonstration d'aisance technique

BPJEPS AAN et après....

- Des formations complémentaires sont possibles pour les détenteurs du diplômes tel que le BTS tourisme, des brevets fédéraux, DEJEPS, DESJEPS
- Débouchés professionnels : éducateur sportif au sein de différentes structures privées ou publiques,
- Le titulaire du diplômes peut également développer sa polyvalence en intégrant un autre BPJEPS lui permettant d'acquérir des compétences et connaissances sur une nouvelle spécialisation.
- Les diplômés ont aussi la possibilité de développer ses acquis en formation en intégrant un BTS dans notre structure pour accroître ses compétences.



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

COLLIN Mélanie

Coordinatrice de la formation
BPJEPS AAN

04 68 61 84 70

BP.AAN@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



CFA
Sport Animation
Occitanie



METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active :

- Cours magistraux interactifs avec études de cas et exemples concrets en présentiel
- Ateliers pratiques de mise en situation pédagogique
- Travaux en sous-groupe
- Brainstorming
- Mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets coopératifs et collaboratifs

MODALITES D'ÉVALUATION

La formation BPJEPS AAN comporte 4 unités capitalisables (UC) qui font l'objet des évaluations suivantes :

UC1 et UC2 : Présentation (20 minutes) et entretien oral (20 minutes) portant sur le développement de la réalisation d'un projet d'animation mis en place dans la structure de stage,

UC3 : Evaluation d'une mise en situation pédagogique dans le cadre des interventions en milieu scolaire, le candidat sera évalué sur sa capacité à concevoir, conduire et évaluer une séance,

UC4 : Réalisation d'un 100 mètres dans les quatre nages (1 minutes 50 secondes), 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes, QCM et mise en situation professionnelle en encadrant une séance d'activité aquatique.

Les UC représentent des blocs de compétences qui peuvent être validés de façon indépendante.

MODALITES DE CANDIDATURES ET INSCRIPTION

1 - Le candidat dépose ou envoie le dossier de candidature complété à USAP Formation (dossier accessible sur : L'inscription s'effectue par le dépôt ou l'envoi du dossier d'inscription, qui est disponible sur le site internet d'USAP Formation : <http://www.usapformation.fr>),

2 - A réception du dossier : USAP Formation propose un rendez-vous pour entretien (physique ou téléphonique) ou informe de la non recevabilité de la candidature,

3 - Les responsables pédagogiques, envoient la décision d'admission en formation ou de refus de la candidature, par courriel,

4 - Si admission du candidat en formation, USAP Formation envoie le dossier d'inscription et les informations pratiques concernant l'entrée en formation, par courriel.



ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :

- l'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...).
- l'accessibilité de nos différents lieux de formation.

Vous pouvez contacter le référent handicap Régis PEYRONNET : r.peyronnet@usap.fr / 07.78.61.97.42



TARIF DE LA FORMATION

Nos formations se déroulent en alternance, il est donc possible de financer votre formation par un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

D'autres moyens de financement peuvent également être envisagés selon vos besoins : Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation, OPCO, Transitions Pros,

Nous pouvons réaliser à votre demande un devis selon votre profil, n'hésitez pas à nous contacter.

OBTENTION DU DIPLOME

Transmission d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée, les résultats de l'évaluation des acquis de formation délivrée par le ministère des sports.

LES CHIFFRES DE LA FORMATION

Taux de réussite aux certifications (2 dernières sessions) : 85% (2021-2022) / 84% (2022-2023).

Taux d'échec et abandons : 0% (2021-2022) / 15% (2022-2023)

Taux de satisfaction moyen de la formation : 100% (2021-2022) / 100% (2022-2023)

Effectifs des deux dernières sessions : 8 (2021-2022) / 13 (2022-2023)